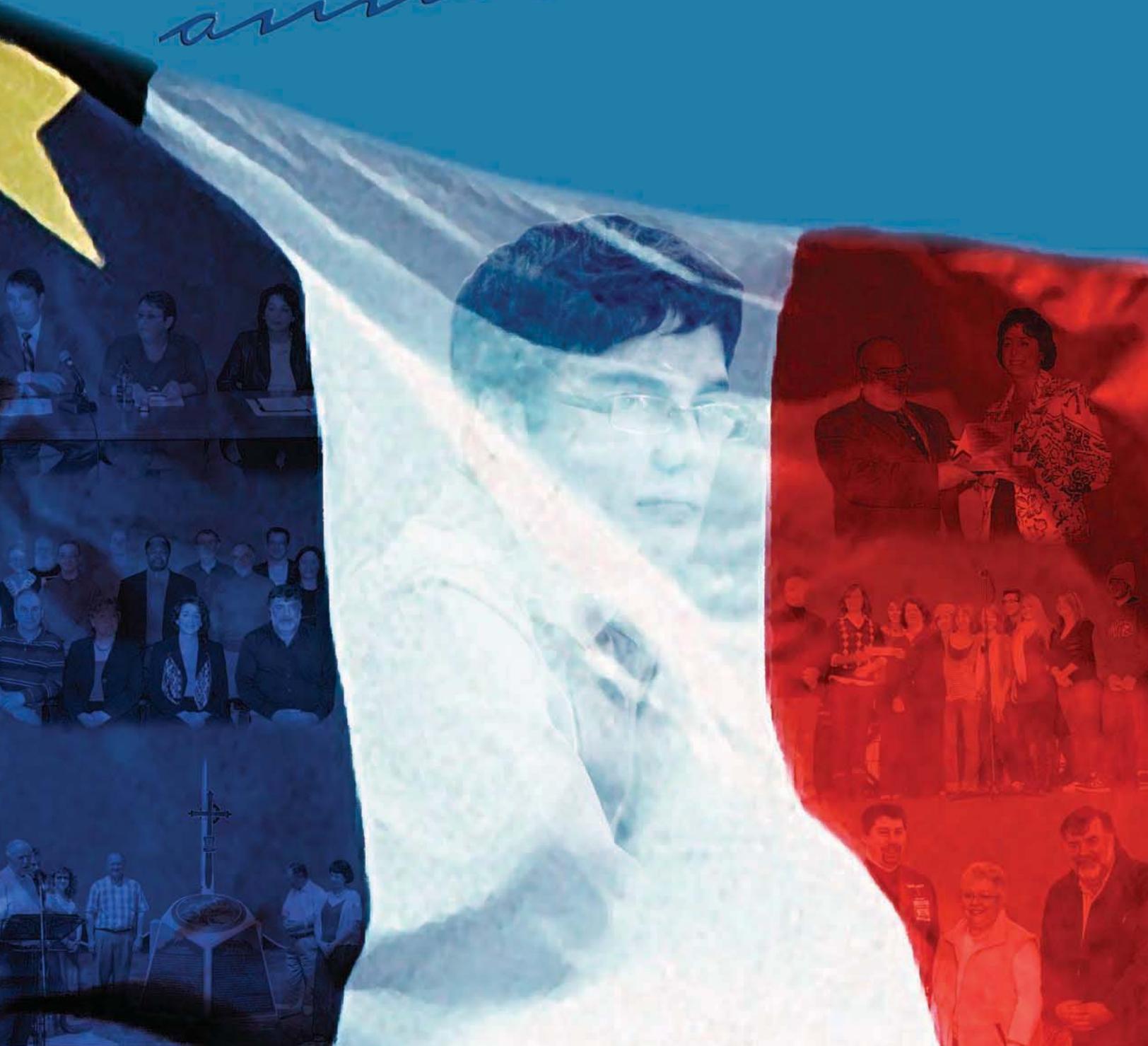


*35^e
anniversaire*





La
FRANCOPHONIE
C'EST PLUS
qu'une LANGUE

C'est sentir à distance une appartenance,
des liens qui traversent le temps,
une fierté qui nous fait porter la tête haute.

Radio-Canada est l'un des maillons
rassembleurs de cette identité
et nous en tirons une immense satisfaction.



RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

Rapport de la présidente	4
Rapport du directeur général	6
États financiers simplifiés de la SAANB Inc.	7
Survol des régions	8
Retour sur l'année 2007-2008	10
Rapport du Forum de concertation des organismes acadiens	12
Rapport du président du Fonds de l'Avenir de la SAANB Inc.	16
États financiers simplifiés du Fonds de l'Avenir de la SAANB Inc.	17
Conseils d'administration 2007-2008	18



BAILLEURS DE FONDS 2007-2008

- Citoyenneté et Immigration Canada
- Congrès Mondial Acadien - 2009
- Développement des ressources humaines du Canada
- Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
- Ministère du Patrimoine canadien
Entente Canada / communauté
- Ministère des Relations intergouvernementales et internationales
Entente Canada / Nouveau-Brunswick
- Programme de contestation judiciaire du Canada
- Rendez-vous de la Francophonie

Merci!

Rapport de la présidente



Il faut bien l'avouer, les quatre dernières années ont été particulièrement mouvementées à la SAANB, mais force est de reconnaître que plusieurs dossiers ont finalement connu d'intéressants et positifs dénouements

au cours de l'année 2007-2008. C'est grâce à un travail d'équipe et de longue haleine que je peux aujourd'hui dresser un bilan somme toute positif de mes deux mandats et, plus précisément, de l'année écoulée.

En premier lieu, le dossier *Vivre en santé en français* a certes été un travail laborieux et d'une grande importance pour la Société. À mon arrivée en 2004, ce dossier m'est tout de suite apparu comme l'un des plus importants. Ensemble, nous avons mis en place les fondations en vue de mettre en œuvre un système de dualité en santé. Dès les premières revendications pour la dualité, l'un des défis majeurs auxquels nous avons dû nous attaquer a été de définir ce que signifiait la dualité en santé, le contexte et la réalité du système de santé étant spécifiques et distincts. Il a donc fallu définir, pour les francophones, un modèle réaliste et acceptable en matière de dualité linguistique et qui offrirait le maximum de services de santé en français au Nouveau-Brunswick. Pour ce faire, nous devions nous assurer que les services offerts se développeraient de façon optimale et équitable dans toutes les régions de la province. Ainsi, un comité a été mis sur pied et nous avons présenté le modèle établi aux membres de la SAANB, qui l'ont accepté à l'assemblée générale de 2005. Après avoir travaillé en collaboration avec les membres des Partis conservateur et libéral de la province et à la suite des élections de 2006, nous avons réussi à influencer le plan de santé Murphy. Nous avons veillé à ce que les principes de base du document initial soient reflétés dans le Plan de la santé, ce qui a finalement abouti. C'est la première fois en 35 ans que la SAANB réussit à influencer à ce point un Plan de santé, ce qui est considérable, et nous avons enfin les

fondements pour obtenir la dualité en matière de soins de santé. Pour la première fois au Nouveau-Brunswick, nous avons également réussi à obtenir des garanties linguistiques dans le cadre de la loi qui régit le Plan de santé. Le poste de sous-ministre délégué au service de la santé en français, que nous avons réussi à obtenir, est également un accomplissement de taille qui fait aujourd'hui partie de la structure gouvernementale.

Dans un autre dossier cher à la SAANB, après une longue lutte de 10 ans, nous avons finalement gagné notre cause devant la Cour suprême pour ce qui est de l'offre active de services en français de la part de la Gendarmerie royale du Canada. Dorénavant, un agent de la GRC qui offre des services dans le cadre d'un contrat qui le lie à la province est tenu de les offrir également en français, peu importe où il se trouve sur le territoire de la province, et cela, non seulement là où la demande le justifie. De plus, la province, qui avait longtemps fait la sourde oreille à la SAANB dans ce dossier et qui ne se sentait pas interpellée par la cause de l'organisme, l'a finalement appuyée. Non seulement a-t-elle appuyé la SAANB dans ses démarches, mais elle est intervenue à nos côtés lors de l'audience de la Cour suprême, ce qui représente une importante reconnaissance de notre organisme. Mais il serait faux de croire que cette victoire est totale, puisque la principale question qui a été posée devant la Cour suprême demeure encore aujourd'hui sans réponse : la GRC, en tant qu'institution fédérale, doit-elle offrir des services bilingues sur tout le territoire du Nouveau-Brunswick plutôt que seulement là où la demande le justifie?

En matière d'immigration francophone, je considère que la SAANB a progressé dans ce dossier en réussissant à obtenir un siège au conseil consultatif du Secrétariat à la croissance démographique. Nous avons aussi réussi à influencer largement la Stratégie pour la croissance démographique au Nouveau-Brunswick dans le sens où nous nous sommes fait des alliés qui ont milité avec nous. Je considère que l'immigration francophone figure aujourd'hui au premier plan de la stratégie provinciale. Nous avons aussi insisté sur l'importance de favoriser l'immigration francophone non seulement dans les grands

centres urbains mais aussi dans les régions. Nos efforts en ce sens ont permis à la province d'aller chercher au fédéral la somme très significative de 10 millions \$ pour l'immigration francophone au cours des cinq prochaines années. J'estime que dans ce processus, la SAANB a joué un rôle primordial. À cela s'ajoute la Table de concertation sur l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick qui sera bientôt dotée, nous en sommes confiants, d'une ressource permanente. Nous travaillons également à l'élaboration d'un plan stratégique dans ce dossier qui progresse très bien, comme on peut le constater.

Vous savez sans doute que l'une des recommandations majeures issues de la Convention 2004 était de revoir la structure de gouvernance de la société civile acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick; on visait une structure qui respecterait un juste équilibre entre le milieu associatif et les individus. Cette recommandation a remis de facto en question l'existence et les liens de la SAANB et du Forum de concertation des organismes acadiens. Une Commission consultative a été mise sur pied pour présenter un modèle de gouvernance, mais ce dernier a été rejeté par l'ensemble des membres du Forum. Les membres du Forum ont donc ensuite été invités à présenter des modèles de gouvernance. C'est finalement le modèle de la SAANB que le Forum a retenu, soit une structure qui contient tout de même les principes et valeurs contenus dans le rapport de la Commission et qui respecte le mandat confié par la communauté acadienne à la Convention 2004. Le modèle de la SAANB a été accepté par le Forum en juin 2007 puis entériné par les membres de la SAANB à l'AGA de la même année. C'est cette structure-là, soit la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, qui verra le jour à l'assemblée générale annuelle 2008.

Toujours sur le plan provincial, la réforme du programme d'immersion précoce ainsi que la réforme en matière d'éducation postsecondaire ont également retenu notre attention à différents niveaux.

Concernant la réforme du programme de l'immersion en français, la SAANB, par voie de communiqué de presse, a été l'un des premiers organismes acadiens à se prononcer contre l'abolition du programme. La présidente et la direction générale ont rencontré le ministre de l'Éducation, Kelly Lamrock, pour lui exposer notre position. Nous demandons notamment au gouvernement

d'apporter les correctifs nécessaires afin d'améliorer le programme au lieu de l'abolir. La SAANB, en plus d'envoyer une lettre au premier ministre Shawn Graham sur le sujet, a présenté un mémoire lors du processus de consultation par Internet.

Pour ce qui est du dossier du Plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire, la SAANB a été proactive en demandant au gouvernement provincial d'élargir la dualité de la maternelle au postsecondaire, cela en novembre 2007. Malheureusement, le gouvernement n'a pas voulu emprunter cette voie.

La SAANB a également fait connaître ses préoccupations en ce qui a trait à l'absence de la notion de dualité dans le nouveau discours du gouvernement provincial. La SAANB a rappelé au gouvernement provincial ses responsabilités et ses obligations en raison du statut bilingue de la province. Elle a demandé au premier ministre Shawn Graham et au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, Ed Doherty, de clarifier le statut linguistique des nouvelles structures de gouvernance contenues dans le Plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick. Le premier ministre Graham, dans une allocution publique présentée en août, a réitéré son engagement envers le respect de la dualité des deux communautés linguistiques.

Voilà donc un aperçu des grands dossiers qui ont retenu l'attention de la SAANB au cours de la dernière année. Je dois préciser que nous avons aussi travaillé à la réalisation de nombreux autres objectifs, notamment une étude des besoins réels de la société acadienne pour s'assurer que le milieu associatif acadien sera financé adéquatement et de façon équitable. Tous ces accomplissements justifient la raison d'être d'un organisme comme la SAANB dans le milieu acadien et francophone du Nouveau-Brunswick, et je suis convaincue que la prochaine année ne manquera pas de défis ni de projets.



Marie-Pierre Simard

Rapport du directeur général



La dernière année a certes été éprouvante pour la SAANB, d'abord en raison de la situation précaire et fragile qu'a occasionnée le départ consécutif de deux directions générales, suivi d'un déficit pour l'année 2006-2007, puis de l'incertitude en ce qui a trait au budget d'opération pour

l'année 2007-2008. À cela s'ajoutent la fermeture des bureaux régionaux, la mise à pied des agents de développement et de l'agente de projets et de communications, et le départ de la gestionnaire de l'information. Par ricochet, l'équipe s'est trouvée réduite pendant l'été, la période des vacances, et aussi dans la période d'organisation de l'assemblée générale annuelle provinciale.

Mais malgré ces difficultés, la SAANB a réussi à atteindre plusieurs objectifs qu'elle s'était fixés en début d'année, et elle a fait progresser plusieurs dossiers importants pour la communauté acadienne. Plusieurs décisions ont été prises dans de nombreuses sphères d'intervention de l'organisme au cours des derniers mois. Nous avons dû composer avec de courts délais pour des rencontres majeures ayant des incidences sur la SAANB, notamment le Sommet des communautés francophones et acadienne du Canada et le Forum de concertation des organismes acadiens, où l'avenir de la SAANB devait se jouer. Il a d'abord fallu remettre sur les rails le comité bipartite Forum-SAANB sous la nouvelle structure de représentation politique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick par suite du départ du consultant. Une entente a été conclue avec un autre consultant, et le fruit du travail du comité bipartite sera le sujet de débats dans le cadre de l'AGA 2008.

Deux rencontres fructueuses ont également été tenues avec les membres de la Direction des régions afin de réévaluer la pertinence de maintenir toutes nos sections locales. À cet effet, le comité recommande de réduire à dix (10) le nombre de sections locales à l'intérieur de six régions. Les membres ont aussi pu se familiariser avec les concepts du Forum de participation citoyenne et des Rendez-vous des citoyens. Le premier Rendez-vous devrait d'ailleurs avoir lieu à l'automne 2008 en collaboration avec les professeurs Sylvain Vézina et Pier Bouchard de l'Université de Moncton.

Mais le dossier qui a sans doute retenu le plus l'attention de la Société est celui de la santé, qui a été au centre de nombreuses rencontres et discussions au cours de l'année

2007-2008. À cet effet, de concert avec la présidente, plusieurs rencontres ont eu lieu avec différents intervenants (bureau du Premier ministre, commissaire aux langues officielles, etc.). À maintes reprises, nous avons dû réévaluer notre approche, faire des suivis téléphoniques ou par courriel, et rencontrer des personnes clés, afin de faire valoir la position de l'organisme.

La SAANB a également été un partenaire dans la conférence de presse conjointe avec la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick, afin d'inciter la population acadienne et francophone à participer aux élections scolaires. Nous avons également diffusé plusieurs communiqués de presse au cours de cette période, que ce soit au sujet de l'immersion, du budget provincial ou encore dans le domaine de la santé. En mars 2008, une conférence de presse a été organisée à Moncton par suite du jugement de la Cour suprême du Canada dans le dossier de la GRC.

Pour ce qui est du Forum de concertation des organismes acadiens, dont la SAANB est gestionnaire, plusieurs réunions du Conseil de concertation et deux réunions du Forum ont eu lieu depuis la mi-mars où il a beaucoup été question du dossier de la santé.

En ce qui a trait à l'immigration francophone, une rencontre du comité de suivi de même qu'une autre des membres de la Table de concertation francophone sur l'immigration ont eu lieu en mars dernier. Une firme de consultants a ainsi été engagée pour nous aider à préparer un plan d'actions afin de permettre à la SAANB de se positionner dans ce dossier qui est, et deviendra très important pour la collectivité acadienne et francophone.

Ce rapport ne saurait être complet sans souligner l'aide et la collaboration des membres du conseil d'administration, de la conseillère à la concertation, Ghislaine Foulem, qui a aussi assumé la direction générale par intérim pendant une bonne partie de l'année, de l'agente de projets, Béatrice Valay-Nadeau, de l'adjoindte administrative, Pauline Lejeune, et de la responsable à la comptabilité, Denise Rousselle; sans ces personnes, il aurait été difficile de mener à terme plusieurs de nos initiatives. Beaucoup de travail reste à faire, mais avec l'aide des membres du conseil d'administration et des employés, nous serons à même de faire progresser les nombreux enjeux qui se présentent à nous.

Bruno Godin

LA SOCIÉTÉ DES ACADIENS ET ACADIENNES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES ET L'ÉVOLUTION DU FONDS
(Fonds de fonctionnement général)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	BUDGET 2008	RÉEL 2008	RÉEL 2007
PRODUITS			
Contribution fédérale - Ministère du Patrimoine canadien	\$ 460,007	\$ 460,007	\$ 474,400
Contribution fédérale - Ministère du Patrimoine canadien - Forum	161,107	161,107	139,400
Contribution - Congrès Mondial Acadien	25,000	21,990	-
Autres revenus	7,020	10,806	9,558
Administration de projets	13,400	15,165	26,445
Rendez-vous de la Francophonie	5,175	5,175	5,130
Programme Contestation judiciaire	-	21,968	20,969
Revenus - Assemblée Générale Provinciale	6,800	5,575	6,800
Intérêts	180	356	746
Projets	281,577	213,738	318,539
	960,266	915,887	1,001,987
CHARGES			
FRAIS GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT			
Représentation et communications	517,582	539,511	569,809
Forum de concertation des organismes acadiens	161,107	138,101	143,525
	678,689	677,612	713,334
PROJETS			
Promotion de la langue française - Francisation du milieu	110,000	110,708	150,000
Placement Carrière-Été	11,892	11,892	11,071
Table de concertation sur l'immigration	50,000	50,236	46,137
S.E.E.D.	2,685	2,685	5,341
Étude concernant le financement fédéral	40,000	40,000	102,792
Renforcement de la participation citoyenne	67,000	-	-
	281,577	215,521	315,341
	960,266	893,133	1,028,675
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	\$ -	22,754	(26,688)
FONDS D'AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE		34,153	60,841
TRANSFERT AU FONDS DE L'AVENIR		34,150	-
FONDS D'AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNE, À LA FIN DE L'EXERCICE		\$ 22,757	\$ 34,153

Au cours de la dernière année, le financement aux régions a été coupé et les postes d'agent de développement ont été abolis en raison des compressions budgétaires. Mais cela n'a pas empêché les sections, qui sont regroupées en six régions, d'organiser plusieurs activités afin de promouvoir le français et les intérêts des Acadiens et Acadiennes de la province dans leur communauté.

Le projet de francisation, subventionné par le ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick (Entente Canada-Nouveau-Brunswick relative à la prestation de services en français), est sans aucun doute l'un des plus importants pour la SAANB, puisqu'il s'applique à toutes les régions du Nouveau-Brunswick et permet d'accroître la présence et la qualité du français chez nous. En plus des grandes mutations qui touchent la SAANB, tant en raison du projet de restructuration actuellement en cours que de la réorganisation du personnel, l'embauche d'un consultant à la coordination provinciale des projets de francisation et celle d'un coordonnateur des régions, en novembre 2007, ont facilité ces changements. Somme toute, nous sommes satisfaits des projets de francisation et du renforcement identitaire réalisés cette année.

Les différentes sections de la SAANB se sont rencontrées de façon régulière au cours de la dernière année afin de prendre position sur différents dossiers d'intérêt. La réforme de la santé, proposée par le ministre Brian Murphy a suscité de nombreux débats et discussions, notamment dans la section **Émilie-LeBlanc** de la région Acadie-Beauséjour où l'on a exprimé certaines préoccupations à l'endroit du projet du gouvernement provincial, principalement en ce qui concerne la structure proposée. Dans la section **Richard-Denys de la Miramichi**, les préoccupations vont de même nature. De plus, la région **Alnwick-Miramichi** s'efforce depuis plusieurs années de sensibiliser la population anglophone aux besoins des Acadiens et Acadiennes de la région en matière de services liés aux soins de santé en français, et elle continue de le faire dans le cadre du nouveau plan de santé. Quant à la section **Joseph-Arthur-Melanson** du Restigouche Ouest, elle a éprouvé régulièrement des difficultés de communications avec la Fondation canadienne du sang, puisque le personnel de la Fondation est à 95 pour cent anglophone, et l'équipe des cueillettes de sang est loin d'offrir un service en français acceptable dans nos régions francophones.

Parmi les activités organisées par les sections et dont les effets à long terme s'annoncent très positifs pour la province, citons l'Opération Wal-Mart. La section **Pointe-aux-Pères** de la région Chaleur a su négocier avec la direction nationale et l'administration locale pour de meilleurs services en français dans leur magasin de Bathurst. Une telle percée facilitera l'obtention de services en français dans d'autres magasins Wal-Mart de la province et elle nous servira de modèle dans notre démarche auprès d'autres commerces à vocation internationale, nationale, provinciale ou locale pour exiger des services semblables.

Notons aussi que la journée de repérage d'anglicismes dans l'affichage public et privé, réalisée par la section **Alliance-SAANB Péninsule acadienne**, a permis de repérer plus de cent erreurs. En outre, l'activité a eu des retombées médiatiques exemplaires et a inspiré d'autres sections à faire de même l'année prochaine. C'est une des premières fois que l'on tient une activité bénévole festive, avec son lot de sérieux, qui rapporte autant de retombées positives sans que ça ne coûte trop cher. Dans le même ordre d'idées, la section **Alliance-SAANB Péninsule acadienne** a diffusé un communiqué de presse pour dénoncer le fait que des compagnies telles Aliant, Hart, Rogers et Sears envoient par la poste et dans les publi-sacs des dépliants publicitaires unilingues anglais. La section a également publié un Petit guide de l'utilisation du français dans le monde des affaires, à la suite de l'étude de francisation effectuée dans la région.

Par ailleurs, avec l'aide d'un consultant, les sections **Dieppe-Memramcook** et **Émilie-LeBlanc** mènent une étude sur l'impact économique des francophones du Grand-Moncton.

À la section **Richard-Denys de la Miramichi**, on a travaillé à la création et la publication d'un répertoire des services bilingues offerts dans la région, tout en dressant la liste des commerçants qui offrent activement des services en français. La section a également réussi à obtenir des fonds d'Entreprise Miramichi afin de développer une stratégie visant à améliorer et à faire reconnaître les services en français dans la Miramichi. De plus, elle a établi un plan stratégique visant à former le comité Avantage Miramichi Avantage dans le but de promouvoir et améliorer les services en français.

Par ailleurs, dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, trop de gens sont gênés du français qu'ils parlent, alors qu'il est aussi bon qu'ailleurs. Aussi, dans le comté de Kent, on compte le plus grand nombre de jeunes enfants mal préparés à la maternelle. La section **Mgr-Marcel-François-Richard** de la région Acadie-Beauséjour s'est donc donné comme priorité d'intervenir auprès des petits de trois à cinq ans. La production d'un lexique anglais-français ancien et standard, qui vise à nourrir la fierté du parler régional et standard, aura fort probablement des effets positifs au-delà de Kent-Nord.

Rappelons également le projet d'annonces-radio faisant la promotion de jouets en français, lancé en 2006-2007 par la section **Louis-Napoléon-Dugal** du Nord-Ouest. Le projet a été repris cette année par quelques sections, notamment celle de **Mgr J.-A.-Godbout/Petite-Rochelle** du Nord. Pour sa part, la section **Sieur-Samuel-de-Champlain** du Sud-Ouest a travaillé à l'élaboration d'une nouvelle structure d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants francophones; elle espère voir sa population francophone doubler au cours des prochaines années.

Plusieurs sections ont également tenu des activités portant sur le renforcement de l'identité acadienne. Notons le concours d'affiches et la distribution aux jeunes de symboles identitaires (bracelets, affiches, drapeaux...) par la section **Joseph-Arthur-Melanson**. Kasandra Thériault a été choisie première au concours d'affiches. Son affiche très populaire a servi à plusieurs sections pour annoncer leurs activités. La section **Dieppe-Memramcook** a produit avec des élèves de la polyvalente Mathieu-Martin des vidéos sur la Francophonie ayant pour thème l'Acadie, c'est mon accent. Notons aussi que la section **Émilie-LeBlanc** a mis l'accent sur des interventions auprès des jeunes des écoles francophones comme moyens de renforcement identitaire. La section a également appuyé l'achat de livres en français pour la bibliothèque de Riverview afin d'organiser l'heure du conte pour les ayants droits et les encourager à fréquenter éventuellement une école francophone.

La force des sections repose en grande partie sur l'engagement communautaire et, sur ce plan, elles ont déployé beaucoup d'efforts. La section **Sieur-Samuel-de-Champlain** a offert une bourse d'étude de 100 \$ à un diplômé méritant du secondaire. Elle a aussi contribué aux préparatifs de la Fête nationale de l'Acadie avec la Paroisse St-François-de-Sales, en plus d'offrir des récompenses aux élèves ayant participé activement à la Semaine de la fierté française. Les membres de la section **Pointe-aux-Pères** ont organisé une excellente journée de réflexion portant sur la gestion de la toponymie et de l'odonymie françaises au Nouveau-Brunswick. Une trentaine de représentants

d'organismes officiels et du gouvernement provincial y ont participé. La section continue également de militer en faveur d'une radio communautaire.

Dans le cadre des célébrations du 15 août, la section **Mgr J.-A.-Godbout/Petite-Rochelle** a organisé le plus long tintamarre en Acadie et versé la somme de 500 \$ à la Société historique le Machaut, devenant ainsi partenaire pour la commémoration du 250e anniversaire de la fondation du Village des réfugiés acadiens de la Petite-Rochelle. Elle a aussi commandé une évaluation des services en français offerts dans les commerces de Campbellton et Dalhousie.

En vue du Congrès mondial acadien de 2009, certaines sections ont mis sur pied des activités de rassemblement. La section **Sieur-Samuel-de-Champlain** a organisé une rencontre de familles en route vers le CMA, avec comme conférencier invité M. Jean-Guy Rioux. Dans la section **Mgr J.-A.-Godbout/Petite-Rochelle**, une séance d'information sur le Congrès mondial acadien a été organisée en collaboration avec la Société historique le Machaut.

Une consultation a été réalisée durant l'été 2007 auprès des sections de la SAANB. Le rapport présenté au conseil d'administration contient plusieurs recommandations : amélioration des communications entre le provincial et les sections; importance d'avoir des postes de coordination en région, l'élaboration d'un plan de communication et d'un plan stratégique propre à chaque section. On a ensuite formé un comité de direction aux régions dans le but de trouver des solutions aux problèmes cernés. Le comité recommande notamment de réduire le nombre de sections de seize à dix et de les répartir dans six régions.

Avec l'aide du coordonnateur aux régions, plusieurs sections se sont dotées d'un plan stratégique. Ces plans ont été harmonisés et complètent le plan stratégique provincial. Les régions partagent également plusieurs défis pour les années à venir et avec les Rendez-vous des citoyens et le Forum de participation citoyenne, elles seront prêtes à répondre aux demandes du public et à entendre leurs craintes et leurs préoccupations au cours de la nouvelle année.

Tous ces accomplissements ne sont qu'un aperçu du travail effectué cette année. Ils permettent de constater que la Francophonie a encore besoin qu'on s'en occupe. La diversité des projets illustre en bonne partie la volonté des communautés de se renouveler afin d'assurer la pérennité de la francophonie dans notre province

Assemblée générale annuelle,
septembre 2007, à Miramichi





Cérémonie du dévoilement du Monument Odyssee, à Caraquet, le 28 juillet 2007.



Scott Munro, gérant du Wal-Mart à Bathurst, Anne-Marie Gammon, présidente d'Avantage Chaleur, et Roger F. Cormier, président de la section Pointe-aux-Pères de la SAANB.



Gilles Laplante reçoit de la présidente de la SAANB, Marie-Pierre Simard, le Prix Albert-M.-Sormany.



Conférence de presse suite à la décision de la Cour suprême sur le dossier de la GRC. L'avocat de la SAANB, Michel Doucet, la plaignante, Marie-Claire Paulin, et la présidente de la SAANB, Marie-Pierre Simard.



Claire Lanteigne, présidente de la section Émilie-LeBlanc, et Robert Thibault, vice-président de la section, remettent un chèque à l'École Odyssee dans le cadre du projet de francisation du milieu.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2007-2008

Rapport du Forum de concertation des organismes acadiens



Cette année, Patrimoine canadien a accordé un supplément financier au Forum de concertation afin de lui permettre de réaliser les activités prévues à sa programmation et d'atteindre les résultats visés. Suite à l'intégration de ce financement à celui

de l'organisme gestionnaire, la SAANB, des représentants du conseil de concertation ont rencontré les gestionnaires de Patrimoine canadien afin de faire la mise au point quant au rôle du conseil de concertation dans la gestion du budget alloué au Forum pour sa programmation. Le directeur régional du bureau de l'Atlantique a par la suite confirmé les éléments convenus entre les deux parties au cours de cette rencontre. Pour répondre aux exigences de Patrimoine canadien, la demande de programmation du Forum pour l'année 2008-2009 a été intégrée à celle de la SAANB dans un volet spécifique pour le Forum.

Le Forum a également obtenu une réponse positive à sa demande de financement pour la révision du Plan de développement global et son arrimage avec le plan stratégique national qui a été développé pour assurer un suivi aux recommandations émanant du Sommet des communautés francophones et acadiennes de juin 2007.

La présente entente de collaboration entre Patrimoine canadien et le mouvement associatif acadien prendra fin le 31 mars 2009. Le conseil de concertation a nommé un comité pour le renouvellement de l'entente. Actuellement, il y a très peu d'information relative à la reconduction de la présente entente ou de la forme qu'elle prendra. Le plan d'action sur les langues officielles qui a été dévoilé en juin dernier ne prévoit pas d'augmentation du financement pour une éventuelle entente de collaboration.

D'une part, une firme indépendante a reçu le mandat d'effectuer l'évaluation des différents programmes destinés aux communautés de langue officielle. Les organismes qui reçoivent du financement de l'entente de collaboration ont été invités à participer à l'évaluation par le biais d'un questionnaire.

D'autre part, la province du Nouveau-Brunswick a accordé du financement au Forum de concertation pour

développer un argumentaire démontrant le besoin de bonifier la présente entente de collaboration. Le mandat du consultant consistait à développer un plan de bonification incluant les besoins chiffrés du monde associatif acadien ainsi que les retombées sociales et économiques qui découleront d'une injection de fonds par PCH. Un sondage a été effectué auprès des membres du Forum et 90 pour cent de ceux qui reçoivent du financement de l'entente y ont répondu. De plus, une réunion avec chacun des secteurs du Forum a eu lieu pour alimenter le contenu du rapport. Le conseil de concertation a aussi rencontré le consultant pour discuter du contenu de son rapport préliminaire et y apporter des commentaires et corrections. Le consultant a déposé son rapport final le 23 mai dernier, soit trois mois plus tard que la date anticipée. Les démarches politiques relatives à ce dossier, prévues pour mars et avril, n'ont pu avoir lieu, et la stratégie pour faire avancer le dossier doit être révisée. Le rapport du consultant a été présenté au directeur régional de Patrimoine canadien par la présidente de la SAANB, le 24 juillet dernier, lors d'une rencontre entre des représentants de Patrimoine canadien, de la SAANB et du Forum de concertation.

Le conseil de concertation, qui agit comme conseil d'administration du Forum, a tenu quatre réunions cette année. De son côté, le Forum s'est réuni deux fois, soit en mars et en juin 2008. À la réunion de mars, les discussions ont porté sur les enjeux majeurs du Forum et sur ceux des secteurs. La réforme de la santé annoncée le 11 mars dernier par le gouvernement provincial a été au centre des discussions. Les membres ont exprimé leurs inquiétudes face aux changements prévus dans cette réforme relativement aux garanties linguistiques et à ses répercussions économiques pour la communauté acadienne. Ils ont exprimé leurs préoccupations par le biais de quatre propositions qui ont été adoptées à l'unanimité. Le Forum a fait part de sa position au gouvernement dans une lettre qu'il lui a adressée.

De plus, une proposition pour porter l'éducation au rang des enjeux majeurs du Forum a été présentée par le secteur éducation et a reçu un appui unanime des membres.

Les États généraux sur les arts et la culture étant un enjeu majeur du Forum, le plan de suivi de cette démarche a été présenté aux membres par son directeur général René Cormier.

L'élection pour la présidence du Forum figurait également à l'ordre du jour de la rencontre de mars, et les membres ont élu M. Willie Lirette comme président.

À la rencontre du Forum de juin, les membres ont donné leur aval à la poursuite des démarches visant à doter la communauté acadienne d'une nouvelle structure de représentation politique. La réforme de la santé a aussi retenu l'attention du Forum. La présidente du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé A, Mme Aldéa Landry, et la présidente directrice générale de cette régie, Mme Andrée Robichaud, y ont présenté le portrait de la nouvelle entité qui doit fonctionner en français.

Sur une autre note, les secteurs se sont tous rencontrés et ont effectué une révision de leurs enjeux respectifs. Tout d'abord, le secteur éducation a été particulièrement actif et a tenu quatre rencontres. La situation a évolué rapidement sur le plan de l'éducation au cours de la dernière année. Les membres ont été préoccupés notamment par la réforme de l'éducation postsecondaire, les défis particuliers du secteur éducatif francophone et le taux élevé d'analphabétisme chez les francophones de la province. Une rencontre du secteur avec le ministre de l'Éducation, Kelly Lamrock, a permis d'échanger sur le mandat du commissaire chargé d'étudier les défis particuliers du secteur éducatif francophone, avant sa nomination.

Concernant le taux d'analphabétisme chez les francophones de la province, la Fédération d'alphabétisation, avec l'appui du secteur, a déposé une proposition devant le Forum de juin dernier pour qu'il intervienne auprès du ministre responsable du dossier. Suite à cette proposition qui a reçu l'appui unanime du Forum, une lettre a été envoyée au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, Ed Doherty, lui demandant de faire de l'alphabétisation familiale une priorité. Le ministre a répondu qu'il accueillait à bras ouvert l'occasion de collaborer avec le Forum et d'autres organismes qui se concentrent sur l'alphabétisation familiale pour s'assurer qu'un service uniforme sera offert aux parents de la province et à leurs enfants.

Quant au secteur sociocommunautaire, il a effectué une mise à jour de sa planification stratégique et a révisé ses enjeux. Il a aussi identifié la création d'un programme du mieux-être communautaire comme moyen stratégique pour atteindre les résultats visés. Une telle initiative devrait se développer sur les bases d'un partenariat tripartite avec les gouvernements provincial et fédéral et la communauté. De plus, les membres ont validé un projet déposé en leur nom par la Société Santé et Mieux-être auprès de l'entente de collaboration. Ils ont également partagé leurs projets et activités respectives, ce qui a permis de discuter et d'échanger sur les défis auxquels chacun doit faire face pour les réaliser.

Les suivis aux recommandations des États généraux sur les arts et la culture sont la priorité du secteur des arts, de la culture et de la communication. Ses membres qui ont participé à la conception de l'événement dès le début et

qui se sont engagés au sein du comité d'orientation sont d'avis que le Forum de concertation doit servir de table de résonance à la démarche. Ses membres doivent avoir une vision des changements qui se produiront d'ici à dix ans. Le secteur a aussi élaboré un plan qui définit les étapes et conditions pour atteindre les résultats escomptés relatifs au suivi des États généraux sur les arts et la culture.

Les secteurs économie et sociopolitique ont organisé conjointement une rencontre. Plusieurs enjeux portés par les membres de ces secteurs figurent au rang des enjeux majeurs du Forum dont la gouvernance de la société civile, le renforcement de la gouvernance locale et la création d'un espace francophone au sein du ministère de la Santé. L'enjeu portant sur le respect des lois sur les langues officielles, notamment en ce qui concerne la langue de publication des jugements et de l'offre active a été abordé. La publication des jugements ne s'effectue pas de façon simultanée, et les membres se demandent si le gouvernement peut se permettre de traduire les jugements dans une seule langue. Un des membres, l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick, a porté plainte devant le Commissaire aux langues officielles à ce sujet et a obtenu gain de cause. Concernant l'offre active, on convient qu'il y a des avancées à ce niveau, mais le constat est qu'il reste beaucoup d'amélioration à apporter.

Pour sa part le comité ministères fédéraux/communauté a tenu une seule rencontre au cours de la dernière année. Son mandat consiste à établir un dialogue continu, proactif et stratégique entre les ministères fédéraux et la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick pour faciliter la mise en œuvre de l'article 41 de la partie VII de la Loi sur les langues officielles. Le président du Forum, Willie Lirette, et la gestionnaire du secteur de la citoyenneté à Patrimoine canadien, Rachelle Gauvin, assument la coprésidence de ce comité. À la réunion de mai, il a été convenu que le plan d'action qui a été développé en 2005 pour opérationnaliser le mandat du comité prendrait fin en mars prochain et serait évalué.

Un document comportant une mise à jour des enjeux du Forum et des secteurs a été présenté et distribué aux représentants des ministères présents. Le portrait des actions de suivis découlant des États généraux sur les arts et la culture a été dressé de même qu'une mise à jour des travaux de la Table de concertation francophone sur l'immigration. Des représentants du secteur sociocommunautaire ont présenté l'embryon d'un concept émanant du secteur qui porte sur une initiative interministérielle du mieux-être ayant pour objectif le développement d'un programme du mieux-être communautaire dédié aux communautés de langue officielle. Les participants à la rencontre ont convenu de la pertinence de former un comité de travail tripartite composé de représentants du fédéral, du provincial et de la communauté pour poursuivre le développement du concept.

Le président du Forum et les représentants des secteurs ont été invités à rencontrer les ministres francophones le 2 avril dernier pour leur présenter les enjeux majeurs de la communauté. Le président a profité de l'occasion pour communiquer les propositions relatives à la réforme du système de santé adoptées par le Forum à sa réunion du 15 mars. De telles rencontres avec l'appareil politique sont très importantes, car elles permettent de faire connaître les besoins de la communauté aux élus et de les conscientiser à la nécessité de travailler en collaboration afin de mettre en œuvre des solutions concrètes et réalisables.

Enfin, dans le cadre du 400e anniversaire de la Ville de Québec, les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral ainsi que les communautés francophones et acadienne de partout au pays ont choisi de se mobiliser et de créer un événement d'envergure nationale intitulé Francoforce. Une douzaine d'artistes provenant de toutes les régions du pays ont été réunis pour présenter le nouveau portrait de la francophonie canadienne à l'ensemble des Canadiens et Canadiennes. La Francoforce a effectué une tournée pancanadienne qui s'est terminée à Dieppe à la fin d'août. Un comité d'accueil formé d'organismes, dont le Forum et deux paliers gouvernementaux, a travaillé de près avec les producteurs délégués afin de nourrir la programmation nationale d'une programmation locale et régionale lors du passage de la Francoforce au Nouveau-Brunswick.

Afin de permettre au milieu associatif d'avoir une vitrine dans le cadre de cet événement qui met en lumière le dynamisme et la vitalité de la communauté acadienne au sein de la francophonie canadienne, un kiosque a été installé sur le site des activités. Les membres du Forum ont été invités à y étaler leurs documents de promotion.

Par sa collaboration à l'organisation de l'événement dans la province, le Forum de concertation a contribué à la réalisation de l'un des éléments importants du Plan de développement global de l'Acadie du Nouveau-Brunswick qui est de solidifier le rayonnement de la communauté acadienne au sein de la francophonie.

Chislaine Foulem

Chislaine Foulem





**CONGRÈS
MONDIAL
ACADIEN
2009**
Péninsule acadienne

L'Acadie rassemble...



Du 7 au 23 août 2009,
la Péninsule acadienne
accueillera beaucoup de visite !
Et pendant ces 17 jours, la région
offrira une multitude d'activités
mettant en valeur toute la richesse
et le dynamisme de sa population.

Le CMA 2009 sera une occasion pour
les gens de partout de mieux connaître une région unique dans toute sa
diversité et d'y rencontrer un peuple tourné vers l'avenir. Les gens qui
s'intéressent à l'Acadie sont invités à venir rencontrer un peuple accueil-
lant vivant dans un environnement maritime des plus pittoresques.

Le programme préliminaire est en ligne !

Le programme préliminaire donne un avant-goût de ce qui attend la population qui prendra part à la 4^e édition du Congrès mondial acadien. Les visiteurs du site Internet www.cma2009.ca peuvent maintenant obtenir la programmation complète telle que proposée à ce jour. D'ici l'été prochain, le site sera enrichi de nouveaux détails au fur et à mesure qu'ils seront disponibles. Au printemps 2009, le programme final sera publié.



Plus de détails au www.cma2009.ca.

Congrès mondial acadien 2009

218, boul. J.-D.- Gauthier,
Bureau 128, Shippagan (NB) E8S 1P6
(506) 336-2009 / 1-866-370-2009
info@cma2009.ca





Canada



Nouveau Brunswick
CANADA



Caisses populaires
acadiennes
plus fort, plus bien, ensemble



Aliant



Ma
COOP
ma communauté
C'est important!



NOUVELLE

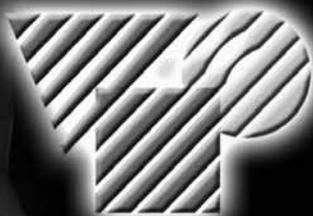


UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE SHIPPAGAN



Atlantic - Loto
Lottery Atlantique

www.cma2009.ca



**CHAU
CIMT**

*L'équipe de
CHAU et CIMT
vous souhaitent bonnes
assises à la 35e
Assemblée générale
provinciale de la
SAANB à Bathurst.*

**Toutes vos émissions
favorites disponibles sur**

**Bell Express Vu Star Choice
103 712**

POUR REJOINDRE

NOUVELLES : (506) 727-4417 • cell: (506) 727-8404

PUBLICITÉ ET PROMOTION : Jean-Luc Jean (506) 764-5454 • cell: (506) 726-3958

Rapport du président du Fonds de l'Avenir



Au nom du conseil d'administration du Fonds de l'Avenir de la SAANB inc., j'ai l'honneur de vous présenter ce rapport. Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement les membres du conseil du Fonds ainsi que le

personnel de soutien de la SAANB. C'est grâce à l'appui de ces personnes qu'il a été possible de faire fonctionner le conseil et de faire progresser les fonds.

Nous pensions sincèrement atteindre cette année notre objectif de un million de dollars... Les conditions économiques ne nous l'ont pas permis, mais nous y sommes presque! Je voudrais ici vous rappeler l'article 6 des Règlements généraux et l'article 3 du Protocole d'entente, deux articles très importants pour bien comprendre les suites à donner au Fonds de l'Avenir une fois que nous aurons atteint le million. Il est tout aussi important de prendre de bonnes décisions aujourd'hui qu'il l'était en 1995 au moment de l'établissement du Fonds de l'Avenir.

L'article 6 des règlements généraux stipule les raisons d'être du Fonds de l'Avenir : assurer la diversification des fonds de la SAANB, administrer les placements du Fonds de l'Avenir, inciter, coordonner, promouvoir et superviser toute initiative de collecte de fonds ou de financement reliée à la diversification des fonds de la SAANB, agir comme catalyseur auprès d'autres intervenants concernés par la diversification des fonds de la SAANB et informer les membres de la SAANB des résultats de ses initiatives de financement.

Les membres du conseil d'administration se sont fait un devoir de respecter ces principes. Nous avons pris différents moyens pour faire progresser le fonds. Nous avons fait beaucoup d'efforts pour concilier les rendements et respecter la volonté de ceux qui avaient contribué de façon substantielle au fonds. Il est important que dans toute structure éventuelle de la SAANB, on maintienne plusieurs de ces principes.

Le Protocole d'entente _ signé le 18 septembre 1995 entre la présidence de la SAANB et celle du Fonds de l'Avenir _ stipule à l'article 3 que dès que le Fonds de l'Avenir de la SAANB inc. aura accumulé un capital de un million (1 000 000 \$) et plus, ce dernier versera chaque année au plus tard le 30 juin à la SAANB (sauf décision contraire de l'AGA du FONDS DE L'AVENIR de la SAANB inc.) les intérêts réalisés sur le capital durant l'exercice financier précédent, moins la somme correspondant au taux d'inflation.

Si la nouvelle structure de la SAANB est adoptée à l'AGA de la fin de semaine, quelle sera la place du Fonds de l'Avenir dans l'organigramme proposé? Qui décidera de la façon d'utiliser le million? Plusieurs questions se posent et méritent qu'on y réponde de façon bien réfléchie, cela afin d'éviter plus tard toute confusion ou tension. Les décisions qui seront prises dans la nouvelle structure sont tout aussi importantes qu'était en 1995 la décision de mettre sur pied une campagne de financement pour la SAANB. Le million est une somme intéressante qu'il faudra utiliser de la façon la plus judicieuse possible.

En terminant, nous remercions les personnes qui nous ont fait confiance, et le conseil est heureux d'avoir contribué à sa façon à doter la SAANB d'une somme qui lui permettra de faire avancer plusieurs projets.

Roger Doiron

**FONDS DE L'AVENIR DE LA SAANB INC.
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008**

	2008	2007
PRODUITS		
Financement	\$ 3,290	\$ 9,210
Revenus d'intérêts	6,078	20,030
Revenus de placement	22,440	34,352
Administration	8,807	10,149
	40,615	73,741
CHARGES		
Quote-part régionale	623	525
Frais bancaires	295	169
Administration	8,807	10,149
	9,725	10,843
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	30,890	62,898
SOLDE DE FONDS, au début de l'exercice	878,567	815,669
Transfert du surplus de la SAANB	34,150	-
SOLDE DE FONDS, à la fin de l'exercice	\$ 943,607	\$ 878,567



À l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick, le Bureau du Québec dans les Provinces atlantiques tient à réitérer sa solidarité envers la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick.

La Politique en matière de francophonie canadienne permet au Québec de poursuivre le travail entamé afin de créer des partenariats durables avec les communautés francophones et acadiennes. En cette année 2008 qui marque le 400^e anniversaire de la ville de Québec, nous invitons les francophones de partout au pays à partager avec nous ce moment historique et à célébrer notre amour de la langue et de la culture françaises!

Bonne assemblée!

Bureau du Québec dans les Provinces atlantiques
Bureau 510
777, rue Main, 5^e étage
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1E9
Tél. : 506 857-9851
Télec. : 506 857-9883

Québec 



1^{re} rangée

Livain Richard – 2^e vice-président et représentant du Nord-Ouest
Adrienne Deveau – 1^{re} vice-présidente
Marie-Pierre Simard – présidente
Roger F. Cormier - trésorier

2^e rangée

Rose-Aimée Haché – déléguée au statut de la femme
Bruno Godin – directeur général
Kabulé Weva – représentant de la Table

de concertation sur l'immigration francophone
Roger Doiron – président du Fonds de l'Avenir de la SAANB inc.
Lizon Thériault – représentante de l'Alliance SAANB – Péninsule acadienne

3^e rangée

Jean Saint-Pierre - représentant du Sud-Ouest
Philippe Bourgeois – représentant du Nord

Roger Martin – représentant d'Alnwick - Miramichi
Luc Handfield – représentant d'Acadie-Beauséjour

Absents

Daniel Lebouthillier – représentant jeunesse
Miguel Thibeault – représentant de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS DE L'AVENIR DE LA SAANB INC.

Roger Doiron – président
Serge Sonier – vice-président
Gilles Haché – trésorier
Ghislain Clermont – secrétaire
Hugues Chiasson – conseiller
Donald Bastarache – conseiller
Paulette Sonier-Rioux – conseillère
Roger F. Cormier – trésorier de la SAANB

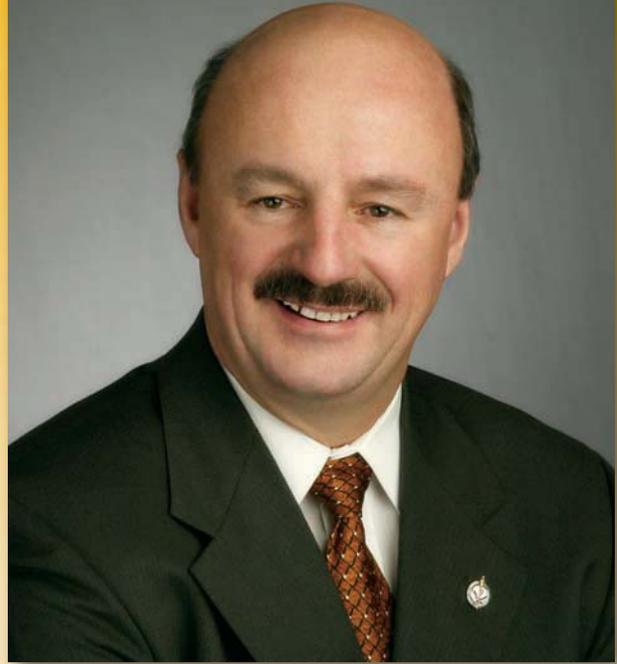
Pour nous joindre :

SAANB
702, rue Principale, bureau 204
Petit-Rocher, N.-B.
E8J 1V1

Téléphone : (506) 783-4205
Télécopieur : (506) 783-0629
Courriel : saanb@nbnet.nb.ca
Site Internet : www.saanb.org



Je tiens à féliciter la
SAAAB pour leur
travail durant la dernière
année à défendre les droits
des Acadiens et
Acadiennes ainsi que les
Francophones du
Nouveau-Brunswick.
Continuez à travailler sur
les dossiers qui nous
concernent et à
questionner les décisions des
gouvernements afin de
protéger nos droits acquis!



Yvon Godin
Député Acadie-Bathurst

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

216 rue Main, Suite 311
Bathurst NB E2A 1A8
(506) 548-7511 ou (800) 992-5699
Télec. : (506) 548-7418

BUREAU PARLEMENTAIRE

Pièce 706, Immeuble de la Justice
Chambre des communes
Ottawa ON K1A 0A6
(613) 992-2165
Télec. : (613) 992-4558
godiny@parl.gc.ca

